



Le Conseil Pour l'Éducation et le Développement

Recrutement d'un chargé du Suivi et Évaluation du projet C-19RM _ANSS Santé PLUS-COPED

Dans le cadre de la convention signée entre ANSS-Santé PLUS et COPED relative à la mise en œuvre du projet C-19RM, COPED désire recruter une personne qualifiée pour le suivi et évaluation.

Les détails de la description du poste sont repris ci-dessous :

a. Profil du candidat

- Avoir un diplôme universitaire en Statistiques, Economie, Santé ou similaire.
- Avoir des formations en suivi et évaluation ou autres domaines connexes serait un atout.
- Avoir une expérience d'au moins trois ans en suivi/évaluation des projets/programmes de développement ou de santé communautaire.
- Avoir une expérience d'au moins trois ans en gestion des activités répondant aux besoins des PVVIH et d'autres groupes vulnérables.
- Une connaissance et une expérience en matière de prévention du VIH et de programmation en faveur des PVVIH.
- Des compétences prouvées en matière de production de rapports de supervision des activités de terrain.
- Une familiarité avec le contexte institutionnel, politique et de programmation du Burundi pour les PVVIH
- Une expérience confirmée en développement et gestion de données, en système de collecte de données, dans le secteur de la santé au Burundi,
- Une capacité démontrée à développer et à mettre en œuvre des systèmes d'assurance qualité,
- De solides aptitudes à établir des relations interpersonnelles ainsi que des compétences rédactionnelles en Français et Kirundi.
- Une familiarité avec les politiques et les plans nationaux de prise en charge des PVVIH.

b. Tâches et Responsabilités

Concevoir et mettre en place un dispositif de suivi /évaluation ;

- ✓ Coordonner la mise en place d'un dispositif de suivi/évaluation fonctionnel ;
- ✓ Rapporter sur la Surveillance à base communautaire.
- ✓ Contribuer dans l'élaboration des documents stratégiques de l'organisation et dans l'élaboration des plans d'activités.
- ✓ Coordonner la collecte, l'analyse et l'interprétation des données recueillies ;
- ✓ Rendre disponible les supports de collecte des données ;
- ✓ Développer et assurer la mise à jour des bases de données spécifiques : centraliser, synthétiser et analyser les informations collectées ;

- ✓ Produire l'information nécessaire à travers un rapportage sur les livrables attendus des activités du plan de travail contenu dans la convention de collaboration entre COPED et l'ANSS-Santé PLUS.
- ✓ Rédiger les rapports et plannings mensuels, trimestriels et annuels d'activités ;
- ✓ Coordonner les évaluations des résultats de la mise en œuvre des différentes activités ;
- ✓ Assurer le suivi financier des activités placées sous sa responsabilité ;
- ✓ Exécuter les activités conformément au calendrier d'exécution contenu dans le plan d'intervention ;
- ✓ Participer aux réunions et cadres de concertation des partenaires et en assurer le rapportage ;
- ✓ Elaborer le plan de supervision annuel du personnel, d'accompagnement et coordonner sa mise en œuvre ;

c. Documents requis

Les candidats intéressés peuvent envoyer leurs dossiers de candidature constitués par :

- ✓ Une lettre de motivation adressée à Monsieur l'Abbé Directeur National de COPED ;
- ✓ Une copie de la carte nationale d'identité ;
- ✓ Un CV détaillé et actualisé ;
- ✓ Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite ;
- ✓ Des attestations de services rendus s'il y en a ;
- ✓ Tout autre document pouvant faciliter la présélection du candidat.

Le dossier complet sous pli fermé sera envoyé avec mention « Candidature au poste de **chargé du Suivi et Évaluation** ». Il doit être déposé à la réception de **COPED sis à Bujumbura**, Rohero, Avenue Pierre Ngendandumwe, n°32, 4e étage ou à la réception du **bureau de COPED à Bururi**.

La date limite de dépôt est fixée au 24 décembre 2024 à 12 H00.

Note : Le COPED applique le principe de « Tolérance zéro » à l'exploitation de toute forme et plus particulièrement l'exploitation, le harcèlement et les abus sexuels, à la fraude et à la corruption. Le COPED respecte les droits sociaux fondamentaux et condamne le travail des enfants. Pour toute dénonciation, téléphonez au **61 562 368**.

Fait à Bujumbura, le 27/11/2024

Abbé Gratien NIYUHIRE

Directeur National de COPED

